

Informations complémentaires

Renseignements

Monsieur Marc VANDERTHOMMEN

c/o Christophe DEMOULIN

Département des Sciences de la Motricité

Bât. B21 - Centres sportifs - 4000 Liège

Tél. : 04/366.38.97 ou 04/366.38.95

Fax : 04/366.29.01

Courriel : christophe.demoulin@ulg.ac.be

Sébastien WOLFS

Département des Sciences de la Motricité

Bât. B21 - Centres sportifs - 4000 Liège

Tél. : 04/366.35.77 ou 04/366.38.97

Fax : 04/366.29.01

Courriel : sebastien.wolfs@ulg.ac.be

Présentation / Programme de cours

La Thérapie manuelle orthopédique (TMO) est une spécialisation de la kinésithérapie pour la prise en charge des problèmes neuro-musculo-squelettiques, basée sur le raisonnement clinique et utilisant des approches de traitement hautement spécifiques comprenant des techniques manuelles et des exercices thérapeutiques. La TMO est basée sur l'évidence scientifique et clinique et sur les caractéristiques biopsychosociales de chaque patient (IFOMT 2004).

Objectif

Cette formation, assurée en collaboration avec l'Université de Gand, s'étale sur deux ans et a pour objectif de décerner un certificat d'université en thérapie manuelle répondant aux exigences du projet de décret ministériel sur la compétence particulière en "Thérapie manuelle" (75 crédits ECTS dont 30 crédits après l'obtention du titre de kinésithérapeute). Le certificat octroyé à également pour but de répondre aux exigences de "l'International Federation of Orthopaedic Manipulative Physical Therapists (IFOMPT)" afin d'obtenir une reconnaissance internationale en thérapie manuelle.

Conditions particulières d'accès / Public cible

Cette formation s'adresse :

- aux porteurs d'un grade académique de 2ème cycle en kinésithérapie (Licence ou Master) délivré par un établissement d'enseignement supérieur belge (Université ou Haute Ecole)

- aux titulaires d'un diplôme belge en kinésithérapie (Graduat) délivré par l'enseignement supérieur de type court, dans le cadre d'une législation antérieure. Dans ce cas, les candidats doivent déposer un dossier en vue de la valorisation de leurs acquis personnels et professionnels de minimum 2 années par les responsables de la formation

- aux candidats titulaires d'un titre ou grade similaire en kinésithérapie délivré en dehors de la Belgique. Dans ce cas, les candidats doivent déposer un dossier de candidature auprès des responsables de la formation

Nombre d'inscriptions : 16 minimum (20 maximum)

Prérequis :

- Des prérequis obligatoires équivalents à 15 crédits ECTS (en anatomie, physiologie, biomécanique, mobilisations) seront exigés de tous les participants. Cette condition est nécessaire afin de répondre aux futurs cadres de l'AR Belge définissant la compétence en TMO (75 crédits ECTS dont minimum 30 crédits obtenus après la formation de base).

Durée de la formation

Le programme du Certificat est organisé sur un cycle de 2 ans. Nouvelles inscriptions en 2015-2016

2 années (60 ECTS : 25 en première année et 35 en seconde) comprenant 384H d'enseignement en présentiel, 966H de travail personnel de l'étudiant, 150H de pratique clinique supervisées et 300H consacrées au travail de fin de formation.

Certains cours pourront être donnés en anglais.

Remarques : Aucune possibilité de fractionner la formation.

Calendrier

Date(s) de début : **Nouveau cycle d'inscription en 2015-2016**

Horaire prévu : Afin de permettre aux candidats de poursuivre leurs activités professionnelles, la formation se compose chaque année de 9 modules de 2 ou 3 jours organisés une fois par mois environ, du vendredi au dimanche (de 8h30 à 17h30).

Langue de la formation

Français (75%) - Anglais (25%)

Evaluation

L'évaluation des candidats sera réalisée au moyen d'épreuves théoriques et pratiques se déroulant à la fin de la première année et de la seconde année. Au terme de la formation, le candidat devra soutenir un travail de fin d'études.

Inscription

Où ? : Cellule Formation continue de l'ULg.

Documents à présenter : Copie du diplôme, copie de la carte d'identité,...

Frais d'inscription :

- 2.500 EUR/ an

